

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Prévention de la fraude chez les aînés

L'AUTORITÉ SOUTIEN L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS

Montréal, le 11 novembre 2008 – L'Autorité des marchés financiers appuie l'Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR) et son programme de prévention de la fraude chez les aînés « Serez-vous le prochain poisson ? ». Grâce à l'apport financier du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance administré par l'Autorité et le soutien d'autres partenaires, ce programme est appelé à se déployer à l'échelle du Québec en vue de sensibiliser les milliers d'aînés membres de l'AQDR aux dangers inhérents à la fraude financière.

Le programme « Serez-vous le prochain poisson ? » offert par l'AQDR comprend des ateliers d'information, la distribution d'outils promotionnels tels que des affiches et des dépliants et la diffusion d'une courte pièce de théâtre sur les fraudes les plus fréquentes. Le programme aborde notamment le vol d'identité, la fraude par affinité, les séminaires d'investissement et la vente pyramidale.

« Les cas de fraude en matière financière sont nombreux et dommageables, notamment chez les aînés. Les initiatives de l'AQDR permettent à cette clientèle d'acquérir de bons réflexes et de se prémunir efficacement contre la fraude » a indiqué Anne-Marie Poitras, surintendante de l'assistance à la clientèle et de l'indemnisation.

« Notre message demeure clair : Quand c'est trop beau pour être vrai... c'est peut-être le cas ! Nous conseillons aussi fortement aux consommateurs de dénoncer les tentatives de fraude dont ils sont victimes en communiquant avec le Centre de renseignements de l'Autorité. Ces dénonciations peuvent éviter la multiplication des victimes de fraude. Combattre la fraude, c'est l'affaire de tous ! » a ajouté Anne-Marie Poitras.

Rappelons que les consommateurs peuvent se procurer gratuitement leur guide personnel contre la fraude « Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires ! » en communiquant avec le Centre de renseignements de l'Autorité ou par téléchargement sur le site Web de l'Autorité qui contient également d'autres outils pour se prémunir contre la fraude :

- [Avant d'investir, renseignez-vous!](#)
- [La fraude REER](#)
- [Prenez garde à la fraude en valeurs mobilières](#)

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

– 30 –

Information :

Journalistes seulement :

Sylvain Théberge : 514 940-2176

Centre de renseignements :

Québec : 418 525-0337 / Montréal : 514 395-0337 / Autres régions : 1 877 525-0337

www.lautorite.qc.ca